

COP21 késako?

La prochaine conférence des Nations unies sur le climat, la COP21, sera l'une des plus grandes réunions internationales.

L'enjeu est majeur : contenir le dérèglement climatique qui menace nos sociétés et nos économies. Cette conférence doit conduire à l'adoption d'un accord universel, qui posera le cadre d'une transition vers des sociétés et des économies sobres en carbone et capables de faire face aux changements climatiques.

« Le climato-fatalisme est dangereux, car il nous conduirait à un scénario catastrophe avec une hausse de 3 à 6 °C des températures à la fin du siècle [...]. Nous jouons l'avenir de la planète et certains pays leur survie. »

Laurent Fabius,
ministre des Affaires étrangères
et du Développement international

« Nous devons être exemplaires pour entraîner d'autres pays, afin qu'ils s'engagent ensemble contre le dérèglement climatique. »

Ségolène Royal,
ministre de l'Écologie,
du Développement durable
et de l'Énergie

« Les États doivent savoir qu'un accord robuste et durable est l'occasion d'inaugurer une ère de croissance qui est bonne pour les populations, bonne pour la prospérité et bonne pour la planète. »

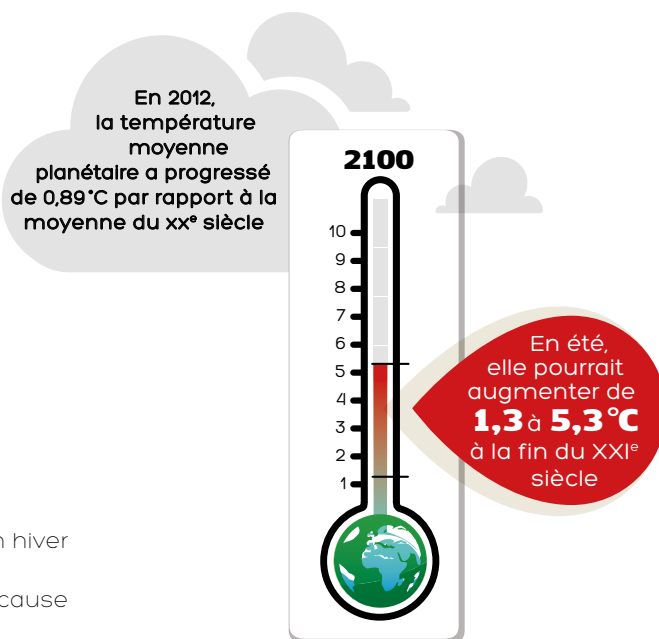
Christiana Figueres,
secrétaire exécutive de la
convention-cadre des Nations
unies sur les changements
climatiques (CCNUCC)

Un PHÉNOMÈNE complexe en marche

En 2012, la température moyenne planétaire a progressé de 0,89 °C par rapport à la moyenne du xx^e siècle. Elle pourrait augmenter jusqu'à 5,3 °C au cours du xxi^e siècle si nous ne maîtrisons pas nos émissions de gaz à effet de serre.

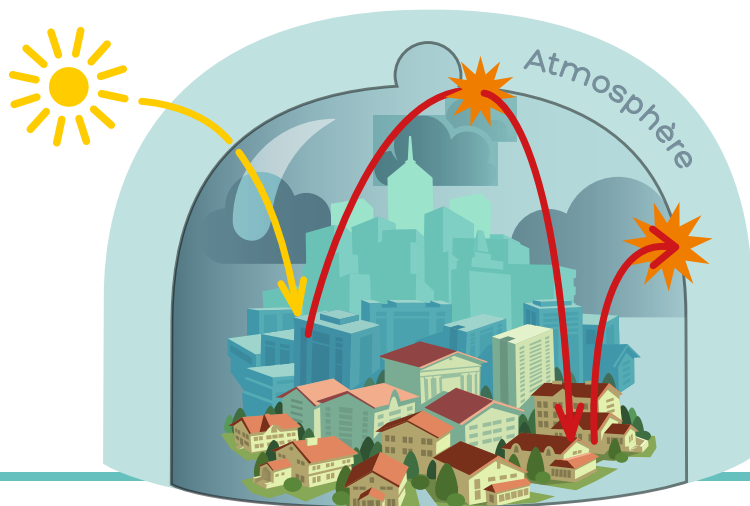


Les épisodes météorologiques exceptionnels (la survenue d'un hiver rigoureux ou d'un été pluvieux) ne font qu'illustrer la variabilité du climat à court terme (saison, année). Cela ne remet pas en cause la tendance au réchauffement sur le long terme.



L'effet de serre

Les gaz à effet de serre contenus dans l'atmosphère ont un rôle important dans la régulation du climat. Ils empêchent une large part de l'énergie solaire (les rayonnements infrarouges) d'être renvoyée de la Terre vers l'espace. C'est l'effet de serre. Grâce à lui, la température moyenne sur Terre est d'environ 15 °C. Sans lui, elle serait de -18 °C.



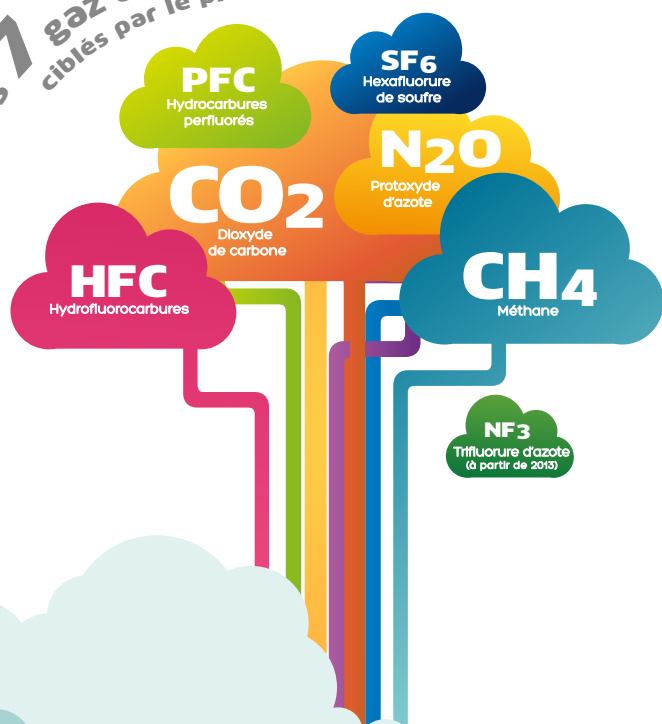
L'impact des activités humaines

L'effet de serre est déséquilibré par les activités humaines. Celles-ci provoquent artificiellement l'augmentation des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et, par conséquent, accentuent le réchauffement de la planète. Le CO₂ (dioxyde de carbone) représente près des 2/3 des émissions mondiales de gaz à effet de serre induites par les activités humaines. C'est pourquoi on mesure usuellement l'effet des autres gaz à effet de serre en équivalent CO₂ (eq.CO₂). Les émissions de CO₂ actuelles auront un impact sur les concentrations dans l'atmosphère et sur la température du globe pendant des dizaines d'années.

Une problématique MONDIALE

Ce sont les pays développés qui, historiquement, ont le plus contribué au changement climatique. Mais aujourd'hui, certains pays émergents émettent autant de gaz à effet de serre (GES) par habitant que la France.

Les 7 gaz à effet de serre
ciblés par le protocole de Kyoto



Relever le défi du changement climatique

Au niveau international

- 1992**
Sommet de la Terre à Rio : début de la négociation climatique mondiale
- 1997**
Signature du protocole de Kyoto imposant -5,2% de 6 GES d'ici 2012
- 2015**
21^e conférence des Nations unies sur les changements climatiques à Paris

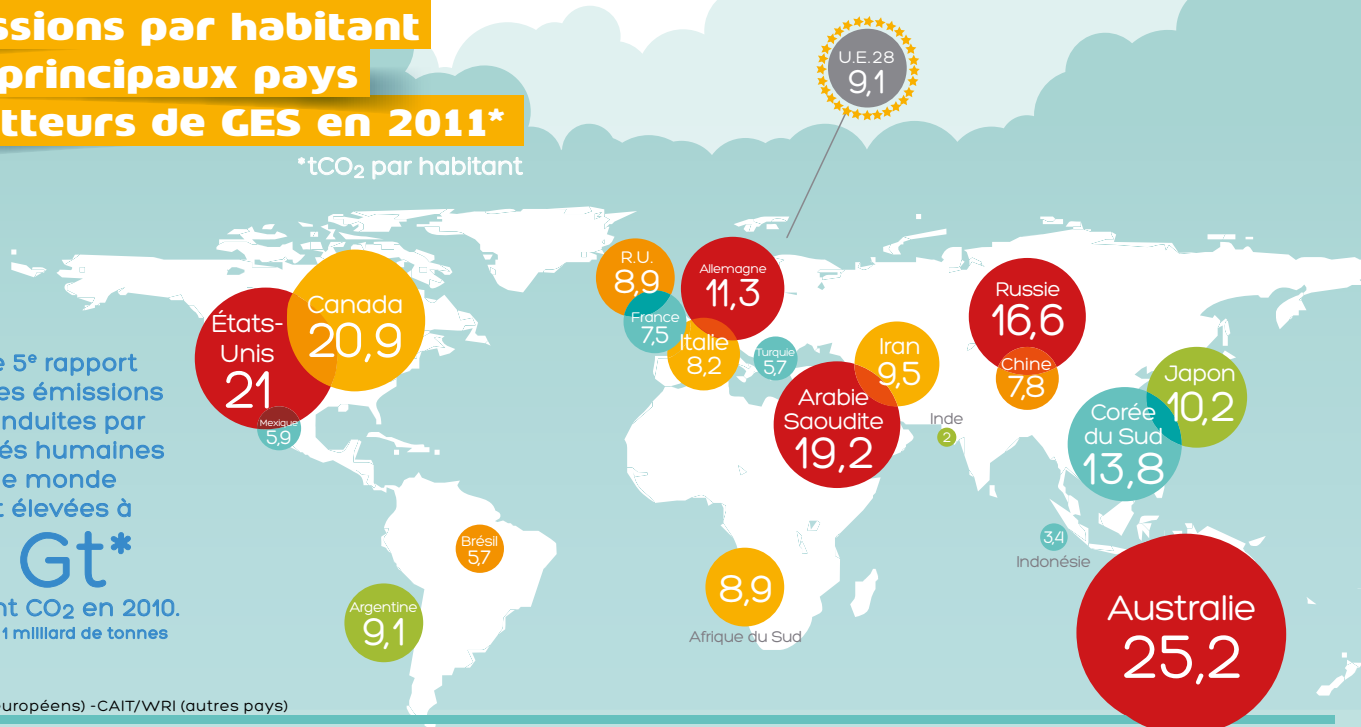
Au niveau européen

- 2001**
Programme européen sur le changement climatique
- 2005**
Système européen d'échange de quotas d'émissions de CO₂
- 2008**
Paquet énergie-climat fixant 3 objectifs pour 2020, dit 3x20 :
- 20 % d'énergies renouvelables
- 20 % de consommation d'énergie
- 20 % de GES

Émissions par habitant des principaux pays émetteurs de GES en 2011*

*tCO₂ par habitant

Selon le 5^e rapport du GIEC, les émissions de GES induites par les activités humaines dans le monde se sont élevées à **49 Gt*** d'équivalent CO₂ en 2010.
* 1 gigatonne = 1 milliard de tonnes



Les NÉGOCIATIONS internationales

En 1992, l'Organisation des Nations unies et ses États membres, alertés sur la gravité du réchauffement global par la communauté scientifique, décident de prendre des mesures à l'échelle de la planète. Ils se dotent d'une convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, la CCNUCC*, point de départ d'une surveillance accrue du changement climatique.

* en anglais, *United Nations Framework Convention on Climate Change* (UNFCCC).



DES RESPONSABILITÉS communes mais différenciées

Toutes les émissions de gaz à effet de serre ont un impact sur le changement climatique. Les États ont des responsabilités communes, mais différenciées selon trois critères : la responsabilité historique, la capacité et le potentiel à réduire les émissions.

Les grandes étapes

1992

Adoption de la CCNUCC au Sommet de la Terre à Rio. Elle entre en vigueur en 1994.

1997

Signature du protocole de Kyoto, premier accord climatique mondial juridiquement contraignant.

2005

Entrée en vigueur du protocole de Kyoto.

2009

Validation d'un objectif commun visant à contenir le réchauffement climatique sous la limite de +2 °C en 2100 par rapport à l'ère préindustrielle.

2010

Création d'institutions dédiées, comme le Fonds vert pour le climat.

2014

Première capitalisation du Fonds vert : 10,2 milliards de dollars (9 milliards d'euros).

2015

COP21 à Paris : les signataires de la CCNUCC doivent arriver à un accord international sur le climat, applicable à tous à partir de 2020.

Les COP, c'est quoi ?

Ce sont les conférences des Parties (États signataires) à la CCNUCC : *Conferences of the Parties* (COP) ou CdP en français. Il y en a une par an depuis 1995.

Et les CMP ?

On parle de CMP (*Conferences of the Parties Serving as the Meeting of the Parties to the Kyoto Protocol*) pour désigner les réunions des Parties au protocole de Kyoto. Il y en a une par an depuis 2005, date de l'entrée en vigueur du protocole.



196

signataires

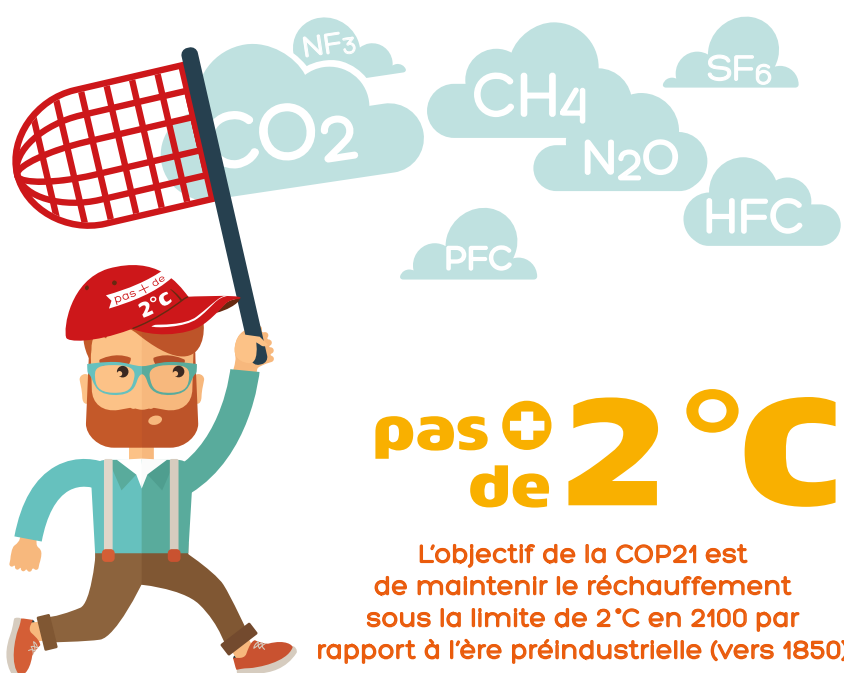
(195 États + l'Union européenne)

Ils sont désignés comme Parties à la CCNUCC et se réunissent chaque année sous l'égide de l'ONU. Ils disposent d'un organe scientifique, le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).

PARIS CLIMAT 2015

les enjeux

La COP21/CMP11 vise un nouvel accord sur le climat, applicable à tous les pays à partir de 2020, ainsi que la mise en place d'outils permettant de répondre aux enjeux.



Des engagements de réduction des émissions

- Le futur accord international devra d'abord traiter, de façon équilibrée, de l'atténuation - c'est-à-dire des efforts de baisse des émissions de gaz à effet de serre - et de l'adaptation des sociétés aux dérèglements climatiques déjà existants. En amont de la COP21, chaque pays doit publier sa *contribution nationale* présentant les efforts qu'il s'engage à réaliser. C'est la grande nouveauté des négociations.
- Une *synthèse des contributions*, permettant de voir l'effet cumulé de tous les efforts, sera rendue publique avant la conférence.

Une aide financière pour les pays en développement



- Autre objectif essentiel visé à Paris, la mobilisation de 100 milliards de dollars par an (environ 78 milliards d'euros), par les États, les organisations internationales et le secteur privé à partir de 2020. Cet engagement doit permettre aux pays en développement de lutter contre le dérèglement climatique tout en favorisant un développement durable et juste.



La mise en œuvre de solutions ambitieuses

- De nombreuses initiatives à grande échelle sont aujourd'hui développées par une diversité d'acteurs non gouvernementaux : villes, régions, entreprises, associations, etc. C'est ce que l'on appelle l'Agenda des solutions. Depuis le Sommet sur le climat à New York (septembre 2014), une dynamique positive deancements d'actions concrètes, d'échanges de bonnes pratiques et de transferts de connaissances prend de l'ampleur dans des domaines variés : forêts, énergie, transports, adaptation, etc. Cet ensemble viendra compléter les engagements des États et porter un message d'opportunités économiques et sociales, contribuant à renforcer l'ambition de chacun.

PARIS CLIMAT 2015

La France accueille la COP21

La COP21/CMP11, aussi appelée Paris Climat 2015, est la 21^e conférence des Parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et la 11^e réunion des Parties au protocole de Kyoto. L'événement se tient au parc des expositions de Paris-Le Bourget (Seine-Saint-Denis), du 30 novembre au 11 décembre 2015.

La COP21 est le plus grand événement diplomatique jamais accueilli par la France. C'est aussi l'une des plus grandes conférences climatiques.

Elle rassemblera les délégués des pays, les observateurs, et les membres de la société civile. On attend au total :

40 000 personnes



Toutes les COP

Le site de Paris-Le Bourget, c'est :

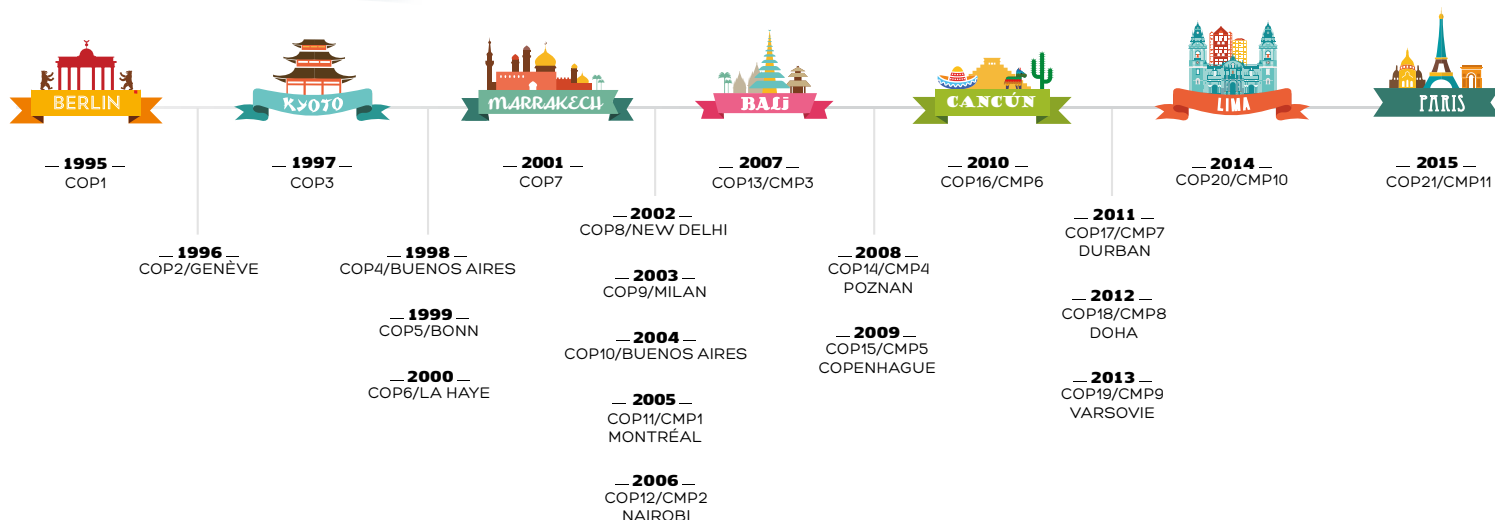
- le centre de conférence des Nations unies
- des espaces Génération climat pour la société civile



Double responsabilité française

Accueillir tous les participants dans les meilleures conditions : travail, échanges.

Faciliter les débats entre pays et assurer un fonctionnement transparent et inclusif du processus de négociation pour favoriser l'adoption d'un accord. Ce n'est pas une tâche facile, car les décisions ne peuvent être prises qu'à l'unanimité.



PARIS CLIMAT 2015

une COP exemplaire

Pays hôte de la COP21/CMP11, la France entend placer la conférence sous le signe de l'exemplarité environnementale. Elle mettra en œuvre un programme d'actions pour réduire l'impact de l'événement, notamment pour la consommation de ressources naturelles et les émissions de gaz à effet de serre.

Moins de DÉCHETS ET GASPILLAGE

- Réemploi de produits et matériaux
- Installation d'un centre de tri sur le site Paris-Le Bourget
- Mise à disposition de fontaines à eau et de gourdes afin de limiter l'usage de bouteilles en plastique

Maîtrise de L'EMPREINTE CARBONE

- Chauffage au gaz optimisé avec les technologies les plus récentes
- Compensation carbone

CERTIFICATION ISO 20121 de l'événement

- Système de management responsable

Sélection de CIRCUITS COURTS

- Pour les produits utilisés et consommés sur place

Créateur d'ACTIVITÉ et d'EMPLOI

- Promotion de producteurs locaux
- Recrutement de jeunes du département de Seine-Saint-Denis

Optimisation des TRANSPORTS

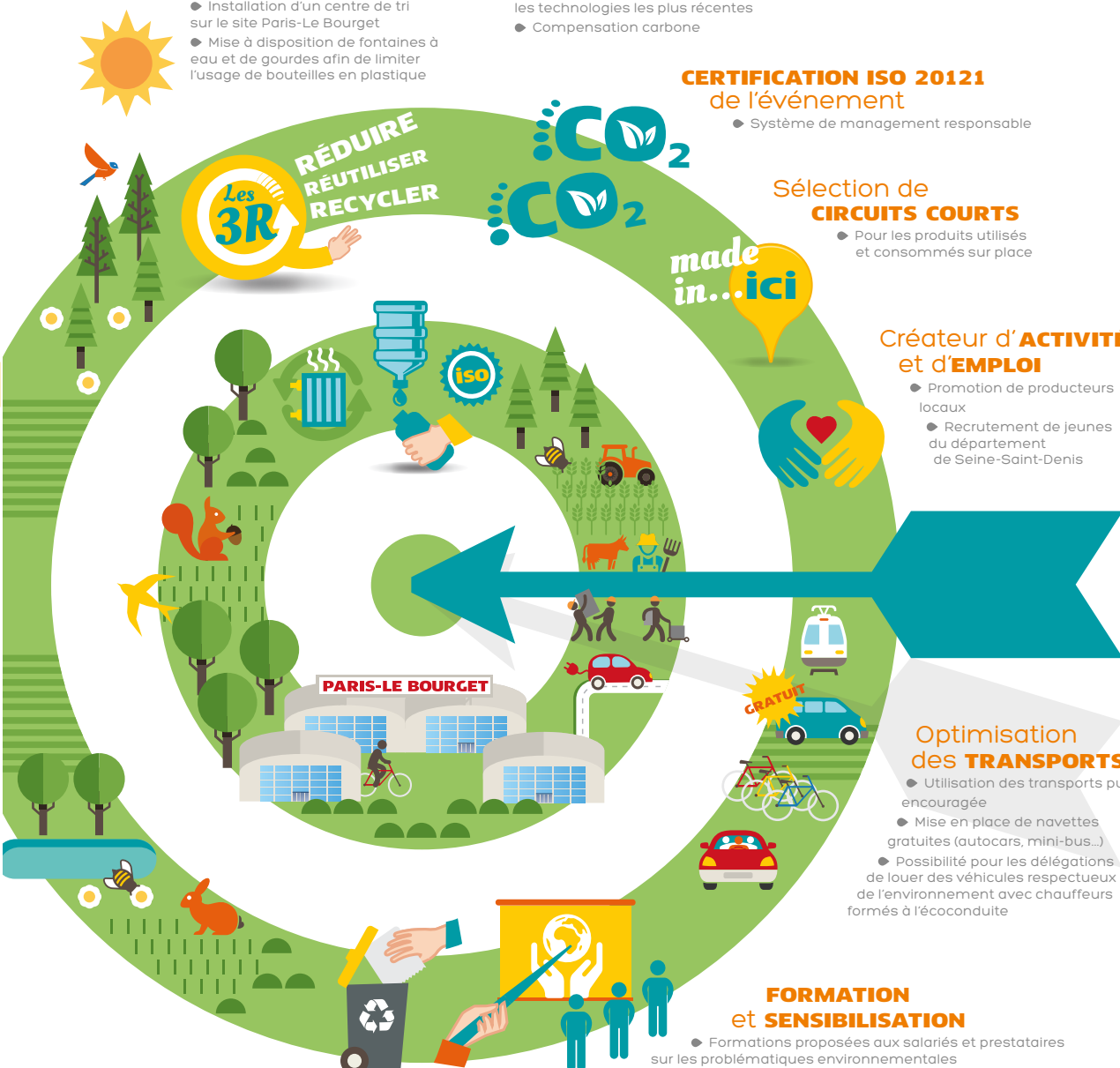
- Utilisation des transports publics encouragée
- Mise en place de navettes gratuites (autocars, mini-bus...)
- Possibilité pour les délégations de louer des véhicules respectueux de l'environnement avec chauffeurs formés à l'écoconduite

FORMATION et SENSIBILISATION

- Formations proposées aux salariés et prestataires sur les problématiques environnementales



La COP21 est l'occasion pour la France de partager et de valoriser son savoir-faire, sa culture, sa gastronomie et sa capacité à accueillir la communauté internationale.



Le GIEC

qu'est-ce que c'est ?

Au niveau international, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a été créé en 1988 par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).



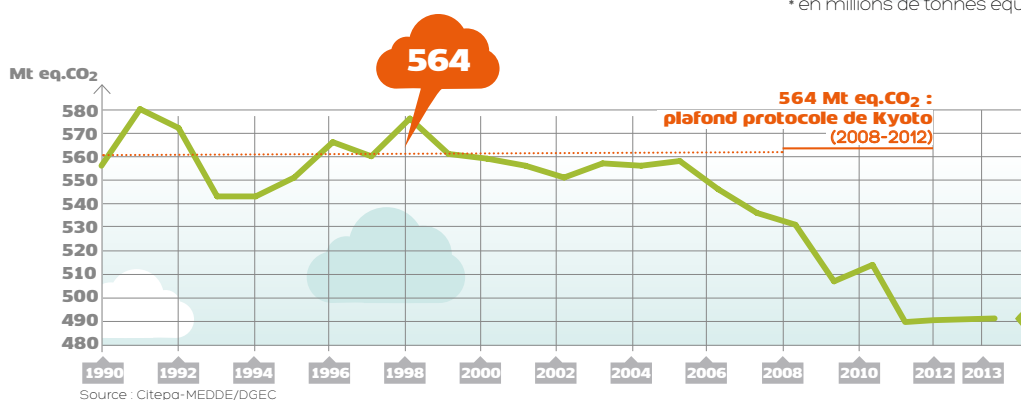
La France ENGAGÉE

dans la lutte

La France compte parmi les pays industrialisés les moins émetteurs de gaz à effet de serre (GES). Elle représente seulement 1,2 % des émissions mondiales, alors qu'elle contribue à hauteur de 4,2 % au PIB mondial.

Les émissions totales de GES de la France de 1990 à 2013*

* en millions de tonnes équivalent CO₂, métropole et DOM (hors usage des terres)



Entre 2008 et 2012, les émissions de GES de la France ont été, en moyenne par année, de 56,2 Mt inférieures au plafond d'émissions qu'elle s'était engagée à respecter au titre du protocole de Kyoto. En 2013, elles atteignent 491,5* Mt eq.CO₂. Cela représente un écart de 13% par rapport à 1990.

* premières estimations

La prise en compte des enjeux climatiques en France

Les collectivités les plus mobilisées ont engagé, dès la fin des années 1990, des démarches volontaires incluant certains aspects des politiques climatiques, notamment sous forme d'agendas 21 (programmes d'actions concrètes en faveur du développement durable à l'échelle d'un territoire).



Programme national de lutte contre le changement climatique

1^{er} plan climat devant permettre à la France de respecter les engagements pris dans le cadre du protocole de Kyoto (stabilisation des émissions entre 2008 et 2012 par rapport à 1990)

Stratégie nationale d'adaptation au changement climatique

Plan national d'adaptation au changement climatique

2014 : examen par le Parlement du projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte

2000

2001

2004

2005

2006

2010

2011

2012

2014

Loi conférant à la lutte contre l'effet de serre le caractère de priorité nationale et création de l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (Onerc)

Programme fixant les orientations de la politique énergétique (loi POPE du 13 juillet) et un objectif facteur 4 : division par 4 des émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050

Les plans climat-énergie territoriaux (PCET) sont rendus obligatoires pour les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants

Adoption des premiers schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE)

Comment agir ?

L'ATTÉNUATION

Compte tenu de l'inertie climatique, l'augmentation des températures d'ici à la fin du siècle est inévitable et toutes les régions du monde sont concernées. Mais il est encore possible de limiter la hausse des températures sur Terre.

pas plus de
2°C
par rapport à l'ère
préindustrielle



C'est l'objectif des pays signataires de la convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique, jugeant qu'une élévation supérieure de la température aurait des impacts dévastateurs.



La construction d'une maison à ossature bois permet un gain d'émissions pouvant atteindre 15 tonnes de CO₂.
Explication : le bois stocke du CO₂ (celui absorbé par l'arbre pendant sa croissance) et il se substitue à des matériaux (PVC, acier, béton...) dont la production induit des émissions plus fortes.



● S'attaquer aux causes du changement climatique en maîtrisant les émissions de gaz à effet de serre (GES), c'est ce qu'on appelle l'atténuation. Des réductions des émissions de GES sont possibles dans tous les secteurs.

Production d'énergie

Réduire les consommations d'énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz), maîtriser la consommation énergétique (efficacité énergétique des produits et sobriété), développer le recours aux énergies renouvelables...

Production industrielle

Privilégier les procédés les moins émetteurs de GES...

Transports

Encourager le recours à des véhicules sobres, mutualiser les moyens de transport, développer des modes moins émetteurs de GES...

14%



Agriculture

Limitier l'usage des engrais azotés, valoriser la méthanisation...

10%



Déforestation tropicale

N'importer que des bois issus de forêts gérées durablement...

6%



Bâtiments résidentiels et commerciaux

Rénover le parc existant et construire de nouveaux bâtiments économes en énergie...

3%



Déchets et traitement de l'eau

Maîtriser les quantités de déchets produites, capter les émissions de méthane en décharge...

35%



18%



14%



Les secteurs émetteurs de GES dans le monde (%)

Source : GIEC 2014

Comment agir ?

L'ADAPTATION

Les politiques d'adaptation visent à réduire notre vulnérabilité aux impacts du changement climatique.

La France s'est dotée, depuis 2011, d'un plan national d'adaptation au changement climatique. Les mesures préconisées concernent tous les secteurs d'activité autour de quatre objectifs :

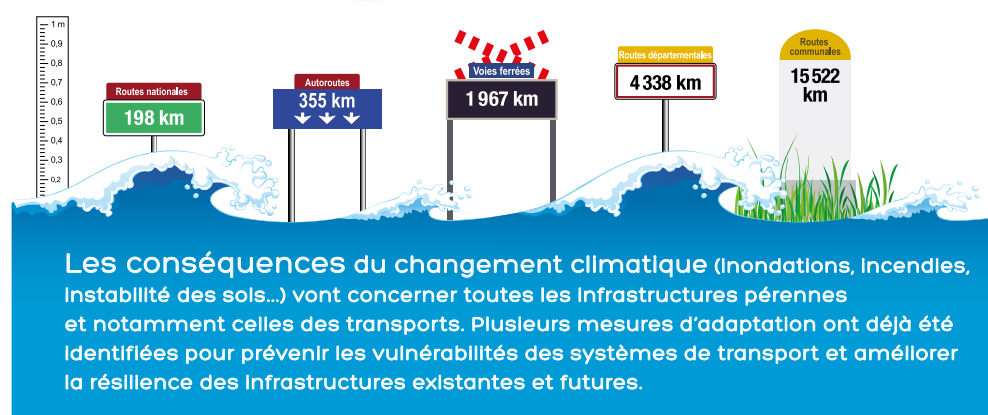
protéger les personnes et les biens

éviter les inégalités devant les risques

limiter les coûts et tirer parti des avantages

préserver le patrimoine naturel

Adapter les infrastructures



Source : Onerc

Bellegarde-sur-Valserine (Ain) profite de la première **gare bioclimatique**, naturellement ventilée été comme hiver grâce à une double coupole.

Ils ont trouvé des solutions!

Équipée d'une **climatisation solaire**, une cave viticole, à Banuyls-sur Mer (Pyrénées-Orientales), économise près de 40 % de sa consommation annuelle d'énergie.

Construit à Basse-Terre, en Guadeloupe, un immeuble de 1000m² de bureaux utilise une technique de **rafraîchissement solaire**. Un système qui permet d'économiser chaque année un tiers de la consommation d'électricité nécessaire pour la climatisation.

Adapter la forêt

À l'augmentation de la fréquence des événements exceptionnels, s'ajoutent la progression de certaines espèces animales et des évolutions de fond (hausse des températures, baisse des précipitations...). Préparer l'avenir de la forêt, c'est donc améliorer sa résistance au changement climatique dès aujourd'hui. Cela passe notamment par l'identification de variétés d'arbres mieux adaptées, un bon état écologique des forêts et une diversité génétique aussi large que possible.

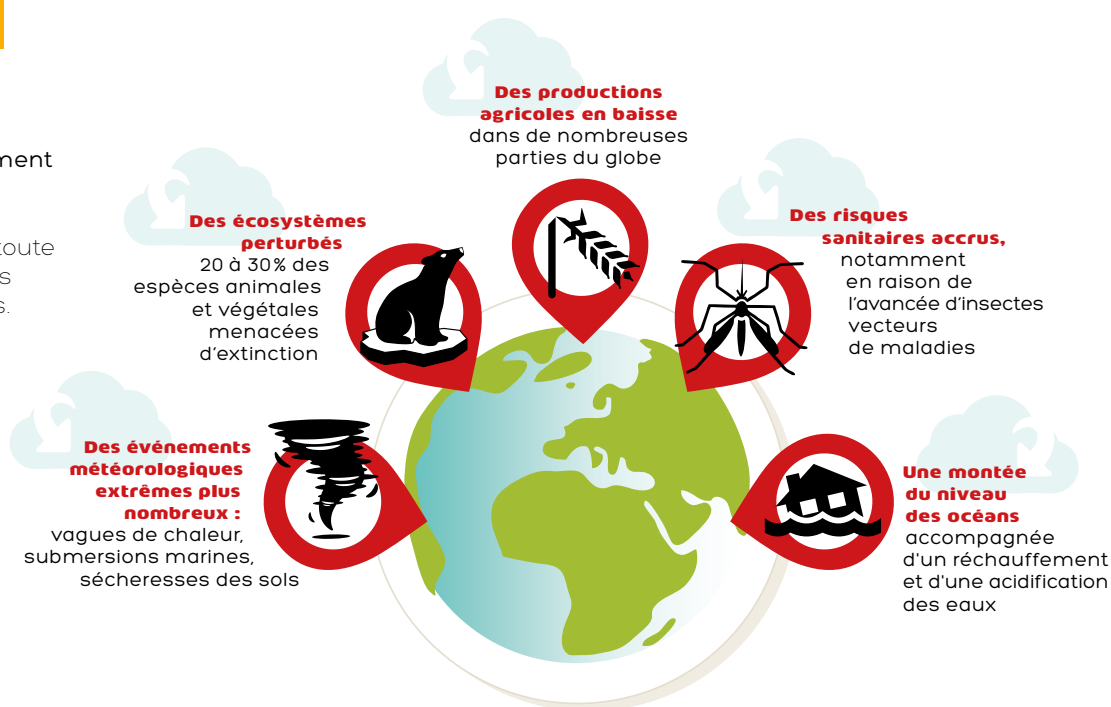
LES IMPACTS

déjà visibles

Le changement climatique est une réalité. La perturbation des grands équilibres écologiques s'observe déjà : un milieu physique qui se modifie et des êtres vivants qui s'efforcent de s'adapter ou disparaissent. On commence aussi à envisager les conséquences sur les sociétés humaines : migrations forcées, multiplication des conflits (utilisation des ressources en eau, appropriation des terres fertiles...).

Les principaux impacts

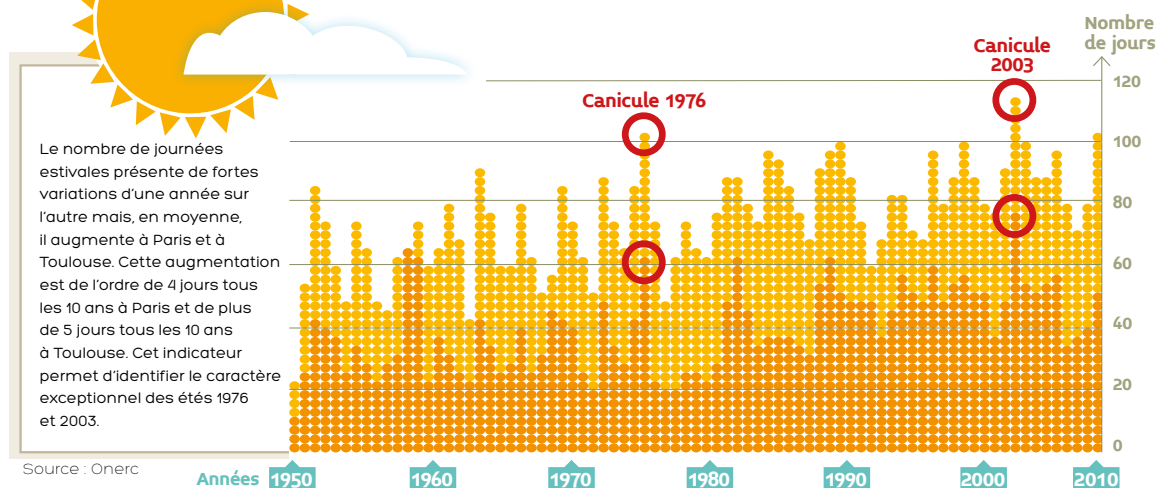
Les impacts du changement climatique peuvent être très différents d'une région à une autre, mais ils concerneront toute la planète. Des conséquences sont d'ores et déjà prévisibles.



L'augmentation des températures de l'air est l'un des signes les plus visibles du changement climatique. C'est pourquoi l'expression **réchauffement climatique** est fréquemment utilisée.

En France, le nombre de journées estivales, c'est-à-dire avec une température dépassant 25°C, a augmenté de manière significative sur la période 1950-2010.

● Toulouse ● Paris



Les impacts déjà visibles

sur l'OCÉAN et le LITTORAL

L'océan se réchauffe depuis les années 1970 et le niveau moyen des mers augmente à un rythme de plus en plus rapide. À cela s'ajoute un phénomène d'acidification des eaux.

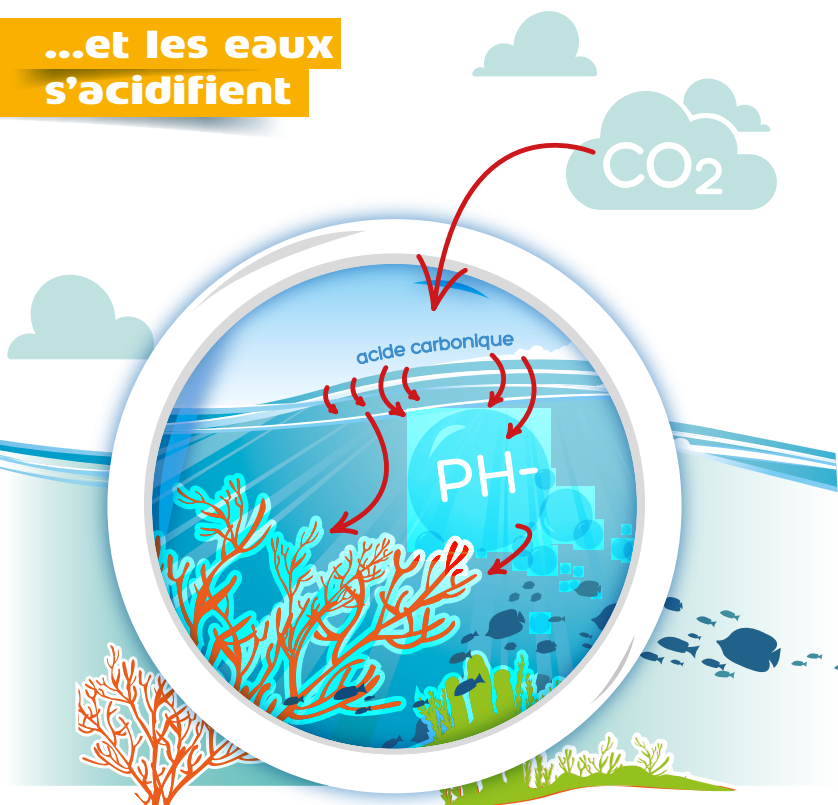
Le niveau de la mer monte...

Entre 1870 et 2000, le niveau de la mer s'est élevé de **18 cm** dans le monde, dont 6 cm les 20 dernières années.



À l'horizon 2100, le niveau moyen des mers et des océans pourrait s'élever de **26 cm à 82 cm**. Cette montée des eaux aura un impact sur les îles, les deltas et les zones côtières très basses, comme au Bangladesh, aux Pays-Bas ou en France (Languedoc-Roussillon).

...et les eaux s'acidifient



Au **xx^e** siècle, la marégraphie était la seule technique permettant d'observer les variations du niveau de la mer. Avec les satellites, on peut à présent mesurer les variations «absolues» du niveau de la mer avec une précision de quelques dixièmes de millimètre par an.

L'augmentation de la concentration en CO₂ (dioxyde de carbone) dans l'atmosphère entraîne une plus forte absorption de CO₂ par l'océan. Conséquence, l'eau de mer s'acidifie car, au contact de l'eau, le CO₂ se transforme en acide carbonique.

De 1751 à 2004, le pH (potentiel hydrogène) des eaux superficielles des océans a diminué de 8,25 à 8,14.

Cette acidification représente un risque majeur pour les récifs coralliens et certains types de plancton, menaçant l'équilibre de nombreux écosystèmes.

Les impacts déjà visibles sur la BIODIVERSITÉ

De nombreuses modifications s'observent sur le monde du vivant: la migration et la ponte de certains oiseaux sont plus précoces, des espèces animales et végétales se déplacent vers les pôles ou vers des altitudes plus élevées.

Des espèces animales se déplacent vers le nord

► Sensibles à la hausse des températures et probablement à la raréfaction de certains insectes, les passereaux, comme le pouillot siffleur ou la mésange boréale, remontent vers le nord de l'Europe. En France, leur nombre a déjà diminué de 20 à 80%, en fonction des espèces, au cours des vingt dernières années.



28342
OIES
CENDRÉES
ont hiverné en France
en 2011 contre
10 en 1968

► L'oie cendrée *Anser anser* n'était, au début du xx^e siècle, qu'une simple migratrice, traversant la France deux fois par an pour aller hiverner sur les bords de la Méditerranée. Le réchauffement climatique lui permet désormais d'hiverner en Europe tempérée, donc en France, jusque dans le sud de la péninsule scandinave.

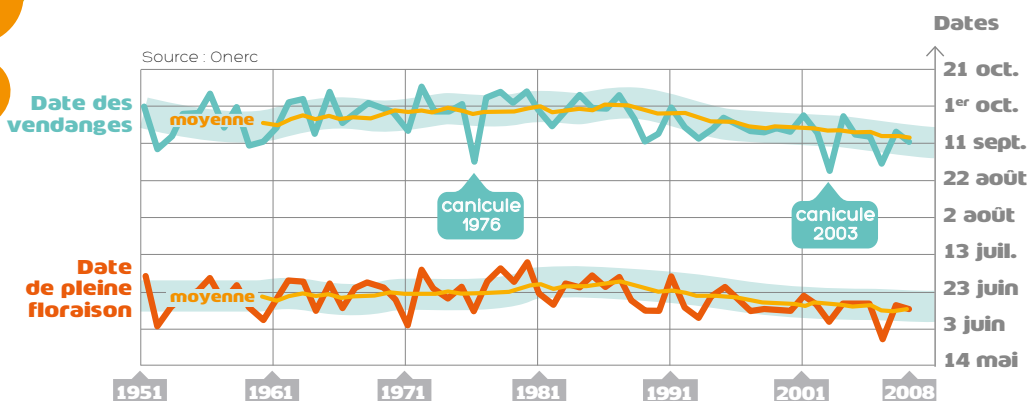


Aujourd'hui,
en Champagne,
les vendanges ont lieu

2

SEMAINES
plus tôt qu'il y a
20 ans

Les cycles des végétaux s'accélèrent



PATRIMOINE CULTUREL

et changement climatique

Au-delà du patrimoine naturel, le climat et son évolution ont des impacts sur les monuments et les sites.

Les bâtiments historiques sont intimement liés à leur environnement. Leur durabilité dépend beaucoup de sa stabilité. La fréquence accrue des précipitations extrêmes, les inondations, l'intrusion d'eaux salines, une plus grande instabilité du sol (compression/dilatation), sont problématiques pour leur conservation.

Si le patrimoine architectural en terre est particulièrement vulnérable, les structures en pierre sont elles aussi concernées par le changement climatique : la modification des cycles de périodes humides et sèches et de périodes de gel et de dégel accélère la décomposition des matériaux poreux, dont la pierre. Les matériaux de construction organiques, comme le bois, sont aussi menacés par certains parasites dont on observe la migration vers des altitudes et des latitudes jusque-là épargnées.

Dans le nord canadien, c'est la fonte temporaire des sols gelés ou de la glace qui menace les villages inuits. En fragilisant les fondations des habitations et les infrastructures, elle rend l'occupation de nombreux villages de plus en plus difficile. Certains sites, dont l'occupation est attestée depuis 9 000 ans, sont susceptibles de disparaître du fait de la fonte de sols gelés.

Abbaye de Westminster, Royaume-Uni

L'effet conjugué d'une élévation du niveau de la mer et d'un changement du régime des tempêtes fait peser une menace sur l'abbaye, située aux bords de la Tamise.

Tombouctou, Mali

Les grands mosquées sont aujourd'hui menacées par la désertification et l'ensablement.

Chan Chan, Pérou

Ce complexe archéologique, avec ses bâtiments en terre, est particulièrement sensible à l'intensification des précipitations extrêmes.



MOBILISONS-NOUS !

La société civile en mouvement



Les acteurs de la société civile sont nombreux et mobilisés pour le climat.



La labellisation est délivrée aux initiatives les plus créatives, ambitieuses et innovantes. Vous les reconnaîtrez grâce à ce visuel.



Des centaines d'événements, portés par divers acteurs de la société civile, sont organisés en France et dans le monde en 2015 à l'occasion de la COP21.

Société civile et COP

♦ **La société civile**, dans sa diversité, est très présente et active dans les négociations climatiques depuis longtemps. Si les COP rassemblent des négociateurs de 195 pays et de l'Union européenne, elles sont ouvertes également à des milliers d'observateurs issus d'entreprises, d'ONG environnement, de collectivités locales, de peuples/communautés autochtones, d'instituts de recherche, de syndicats, d'organisations de Women and Gender, d'organisations de jeunes...

♦ D'autre part, la France a fait le choix de construire, sur le site de Paris-Le Bourget, des **espaces Générations climat spécialement dédiés** à des conférences, des débats, des expositions, des projections, des stands... Accessible au grand public sans accréditation, ce lieu permettra notamment aux plus jeunes de comprendre les grands enjeux de la conférence. Vous y êtes les bienvenus !

Améliorez vos connaissances sur la COP21
quiz, glossaire, exposition...
dans la rubrique Mobilisons-nous

Retrouvez En route pour Paris climat 2015
le calendrier des principaux événements
à la une du site



Pour en savoir plus sur la COP21,
rendez-vous sur notre site officiel

www.cop21.gouv.fr

Et suivez-nous sur les réseaux sociaux



COP21fr



@COP21
#COP21 #Paris2015



COP21